



JH & ASSOCIÉS

MOUVEMENT CATHOLIQUE DES FAMILLES

38, avenue Niel

75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/07/2023

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Cie Régionale des Commissaires aux Comptes

Cour d'appel d'Aix en Provence

SAS au Capital de 37 500 € - Siret : 709 500 136 00052

157 Route de Marseille 83200 TOULON

Tel : 04.86.11.08.90 – email : e.lompere@orange.fr

RAPPORT AVEC CERTIFICATION SANS RÉSERVE

A l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 07 mars 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « MOUVEMENT CATHOLIQUE DES FAMILLES » relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 01/08/2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Toulon, le 25 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes

JH & ASSOCIES

Edouard LOMPRES



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/07/2023 12			Exercice N-1 31/07/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	51 022	39 043	11 979	17 076	5 097	29.85
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	18 785	14 492	4 293	4 812	518	10.77	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres							
Total I	69 807	53 535	16 272	21 888	5 616	25.66	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	7 609		7 609	7 009	600	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	3 594		3 594	7 239	3 645	50.36
	Valeurs mobilières de placement	6 954	1 957	4 997	23 711	18 714	78.93
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	873 767		873 767	709 982	163 785	23.07	
Charges constatées d'avance (2)	6 561		6 561	18 357	11 796	64.26	
Total II	898 485	1 957	896 528	766 298	130 229	16.99	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	968 292	55 492	912 800	788 186	124 614	15.81	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/07/2023	12	31/07/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	47 204		47 204			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	243 470		222 473		20 996	9.44	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	20 598		20 996		399	1.90	
Situation nette (sous total)	311 272		290 674		20 598	7.09	
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total I	311 272		290 674		20 598	7.09	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	561 760		457 711		104 050	22.73
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	39 768		39 802		34	0.08
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instrument de trésorerie							
Produits constatés d'avance							
Total IV	601 528		497 512		104 016	20.91	
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	912 800		788 186		124 614	15.81	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/07/2023	12	31/07/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	46 381		36 024		10 357	28.75
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	69 401		58 468		10 933	18.70
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	5 864 152		4 742 999		1 121 152	23.64
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				372	372	100.00
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits						
Total I	5 979 934		4 837 863		1 142 071	23.61
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	199 762		142 266		57 496	40.41
Aides financières	5 514 282		4 435 639		1 078 643	24.32
Impôts, taxes et versements assimilés			999		999	100.00
Salaires et traitements	182 501		174 615		7 886	4.52
Charges sociales	65 561		60 047		5 514	9.18
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 826		5 485		340	6.21
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	3 539		2 706		833	30.80
Total II	5 971 471		4 821 757		1 149 713	23.84
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	8 463		16 105		7 642	47.45

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/07/2023	12	31/07/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	15 514		1 486		14 027	943.64
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge			3 613		3 613	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	15 514		5 099		10 414	204.24
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	118				118	
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 245				1 245	
Total IV	1 363				1 363	
2. Résultat financier (III-IV)	14 151		5 099		9 052	177.51
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	22 614		21 204		1 409	6.65
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 016		208		1 808	869.23
Total des produits (I+III+V)	5 995 447		4 842 962		1 152 485	23.80
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	5 974 849		4 821 965		1 152 884	23.91
5. EXCEDENT OU DEFICIT	20 598		20 996		399	1.90

ANNEXE

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Juillet 2023 dont le total est de 912 800 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un excédent de + 20 598 euros.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 01-08-2022 au 31-07-2023.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

L'association a appliqué, depuis l'ouverture de l'exercice au 1er janvier 2019, les dispositions du règlement ANC (1) n° 2018-06 du 5 Décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1 - Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont inscrites pour leur valeur d'acquisition selon la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations incorporelles conçues sont amorties à partir de leur mise en utilisation sur une durée de cinq années. Outil de gestion = 5 ans

Les immobilisations corporelles sont amorties à partir de leur utilisation.

Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans

ANNEXE

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

2 - Les stocks de marchandises

Les stocks de marchandises, constitués d'achats divers et de bibeloteries destinés au congrès des familles, sont valorisés à leur valeur d'achat.

3 - Les valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur valeur d'acquisition ou à la valeur de la date de donation.

La dépréciation de ces valeurs mobilières est constatée à la clôture de l'exercice dans la mesure où leur estimation financière est inférieure à leur valeur d'acquisition.

4 - Autres dispositions légales

Les organes d'administration et de direction ne sont pas rémunérés.

Les honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos au 31 Juillet 2023 pour la mission de contrôle légal des comptes représentent quatre mille euros (4 000 euros).

5 - Autres informations

L'effectif

L'association emploie du personnel. Au cours de l'exercice, il était cinq salariés permanents (équivalent à temps plein).

Les indemnités de départ à la retraite

L'association ne dispose pas de régime de retraite particulier pour son personnel salarié.

Le régime de droit commun s'applique.

L'association ne pratique pas la méthode préférentielle (PCG art-324-1) en ne procédant pas à la constitution d'une provision pour pertes et charges basée sur l'évaluation actuarielle des indemnités de départ à la retraite de son personnel (élément non significatif au regard du nombre de salariés équivalent à temps plein).

Le bénévolat

La contribution volontaire des bénévoles effectuant, d'une manière générale des aides partielles et ponctuelles, ne fait pas l'objet d'une quantification et d'une valorisation au sein de l'association.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		210
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 785		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	18 785	
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières			
	TOTAL		
	TOTAL GENERAL	69 597	210

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			51 022	51 022
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				18 785	18 785
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL			18 785	18 785
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières					
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL			69 807	69 807

ANNEXE

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	33 736	5 307		39 043
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 973	518		14 492
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	13 973	518		14 492
TOTAL GENERAL	47 709	5 826		53 535

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 307				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	518				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	518				
TOTAL GENERAL	5 826				

ANNEXE

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	47 204				47 204
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	222 473		20 996		243 470
Excédent ou déficit de l'exercice	20 996	20 996	20 598		20 598
Situation nette	290 674		20 598		311 272
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL I	290 674	20 996	41 594		311 272

ANNEXE

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Autres créances	494
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	494

ANALYSE DES POSTES DU BILAN - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF
(Produits à recevoir - Charges constatées d'avance - Charges à répartir ...)

DETAIL DES PRODUITS À RECEVOIR	T.V.A.	MONTANT H.T.
<u>PRODUITS À RECEVOIR</u>		
RECETTES ATTENDUES INSCRIPTION CONGRÈS		106,00
REMBOURSEMENT DOUBLON MATERIEL LIT		34,23
RECETTES ATTENDUES VENTES FDA PROCURE ST NICOLAS		78,75
RECETTES ATTENDUES VENTES MMT PROCURE ST NICOLAS		274,70
	0,00	493,68
		<u>493,68</u>

ANNEXE

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	561 760
Dettes fiscales et sociales	19 881
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	581 641

ANALYSE DES POSTES DU BILAN - COMPTES DE REGULARISATION PASSIF
(Charges à payer - Produits constatés d'avance etc...)

DETAIL DES CHARGES A PAYER RATTACHEES AUX POSTES DE DETTES - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	T.V.A.	MONTANT H.T.
<u>FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES</u>		
FNP BOURSES À VERSER SELON C.A.		530 000,00
FNP A. THIERRY - BILAN 31-07-2023		4 400,00
FNP CAC - BILAN 31,07-2023		4 000,00
FNP FRAIS DEPLACT ABBÉ DENIER		17,00
FNP MATERIEL ADO GARCON		32,41
FNP FRAIS DEPLACT TH. AUGUY		35,00
FNP MATERIEL ADO FILLES		47,15
FNP FRAIS JULIENNE SMITS		72,61
FNP FRAIS DEPLACT E. ADRAST		76,60
FNP STUDIO SOLUTIONS DEVELOP. OUTIL GESTION		84,00
FNP FRAIS DEPLACT CH. LAGOURGE		95,50
FNP ARTICLE OM-TON AVENIR		108,00
FNP FRAIS DEPLACT LEGRIER		120,00
FNP FRAIS DEPLACT MG CHAUVET		128,26
FNP FRAIS DEPLACT G. SALAÜN		135,22
FNP AFFICHAGES CONGRES - IMP. MALINOISES		176,66
FNP LOYER JUILLET 2023		200,00
FNP REMBT REPAS FOM VERSÉ PAR ERREUR		200,00
FNP DIVERS CONGRÈS - IMP. MALINOISES		203,28
FNP DIVERS SESSIONS DE FIANCÉS - IMP. MALINOISES		315,81
FNP COTIS. ASSURANCE JUILLET 2023		355,42
FNP HONORAIRES FORMATION JURIDIQUE		360,00
FNP TRACTS CONGRÈS - IMP. MALINOISES		385,84
FNP FRAIS DEPLACT ABBÉ PEIGNOT		395,00
FNP TRACTS CONGRÈS 2023 - IMP. MALINOISES		467,46
FNP FRAIS DEPLACT P. TROADEC		480,90
FNP CHARGES JUILLET 2023		500,00
FNP FRAIS DEPLACT ABBÉ LAURENCON		581,40
FNP ENVOI MMT 94		773,24
FNP DIVERS CONGRÈS 2023 - IMP. MALINOISES		797,93
FNP BOURSE 2022 - 2023		1 000,00
FNP CHARGES AVRIL JUIN 2023		1 500,00
FNP MMT 92 + ROUTAGE - IMP. QUINTINAI		2 043,80
FNP SOLDE CONGRÈS 2023 PHILIBERT VRAU		2 254,20
FNP SOLDE CONGRÈS 2023 PHILIBERT VRAU		3 929,56
FNP SOLDE CONGRÈS 2023 SAINT MICHEL		5 488,00
	0,00	561 760,25
	<u>561 760,25</u>	
<u>DETTES FISCALES ET SOCIALES</u>		
PROVISION CONGES PAYES / R.T.T.		14 726,62
PROVISION CHARGES SOCIALES		5 154,32
	0,00	19 880,94
	<u>19 880,94</u>	

ANNEXE

Exercice du 01/08/2022 au 31/07/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 561
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	6 561

ANALYSE DES POSTES DU BILAN - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF
(Produits à recevoir - Charges constatées d'avance - Charges à répartir ...)

DETAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	T.V.A.	MONTANT H.T.
<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u>		
CCA NOM DE DOMAINE		3,49
CCA LOGICIEL COMPTA - 01-08 / 08-11		65,30
CCA MAINTENANCE OUTIL DE GESTION		68,00
CCA LOGICIEL MICROSOFT 365		90,75
CCA BOITES MAIL		92,40
CCA STAND JOURNÉES CHOUANNES		95,00
CCA SERVEUR FILEMAKER - 01-08 / 23-10		297,40
CCA LICENCES FILEMAKER - 01-08 / 10-05-2024		490,73
CCA LOGICIEL INDESIGN & PHOTOSHOP		669,15
CCA ARRHEES FORUM 75 2023		1 688,88
CCA BILLETS LOURDES ADS 2023		3 000,00
		6 561,10
		<u>6 561,10</u>

**TABLEAU DES COMPTES D'EMPLOI ANNUEL ET DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES
DU PUBLIC**

EMPLOIS (en euros)			RESSOURCES (en euros)		
	N	N-1		N	N-1
MISSIONS SOCIALES	5 607 598	4 484 673	LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC - Cotisations de soutien - Dons manuels		
RECHERCHE DE FONDS				9 890	5 690
FONCTIONNEMENT	305 397	287 622		5 864 032	4 742 608
TOTAL DES EMPLOIS	5 912 995	4 772 295	TOTAL DES RESSOURCES	5 873 922	4 748 298
			REPORT EXERCICE ANTÉRIEUR	43 771	67 768
			RESSOURCES REPORTÉES	4 698	43 771